



Tel : 01-64-03-16-27
mairie.mauperthus@wanadoo.fr
www.mairie-mauperthus.fr

Les brèves de Mauperthus

N° 26 – Mai 2021

Le mot du Maire

Vous trouverez dans les pages ci-après les actions mises en place, avant d'autres, pour que notre village continue d'être accueillant et qu'il y fasse bon vivre.

D'autre part, il est important que les citoyens se sentent concernés par l'avenir du département de la Seine et Marne et de la région Ile de France.

C'est pourquoi, nous vous espérons nombreux les 20 et 27 juin dans la salle polyvalente de 8h00 à 18h00 pour votre participation aux prochaines élections.

D.CARLIER



D'importants travaux de réfection de voirie ont été réalisés entre le 19 et le 23 avril 2021 sur la D402, axe majeur de notre village. Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants pour leur patience et leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux qui étaient avec le temps devenus nécessaires.



Des fiches thématiques sur les collectes des déchets sont disponibles sur le site de la commune mairie-mauperthus.fr dans la rubrique « vos services »

Commemoration de la victoire du 8 Mai 1945



Comme l'an dernier, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence des élus municipaux mais sans public dans le respect du protocole sanitaire. M. le Maire a donné lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants. Après un temps de recueillement, une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts.

Nous vous invitons à consulter ce message sur le site mairie-maupertuis.fr, rubrique "vie locale."



En date du 30 mars 2021, Mme Julie COYNE a présenté sa démission de sa fonction d'élue municipale, M. le Maire en a pris acte et transmis l'information à la Préfecture.

Nous la remercions de son implication durant l'année qui s'est écoulée, lui souhaitons bonne route pour ses futurs projets et lui témoignons toute notre amitié.



Dans le cadre de la politique de santé et de prévention, le village s'est doté d'un défibrillateur qui se trouve sur le mur de façade de la mairie. Ce dernier est à la disposition de chacun. Par ailleurs, les agents communaux et les élus participeront à une formation aux premiers secours au mois de septembre 2021.

Pour votre complète information, nous invitons chacun à consulter les arrêtés municipaux permanents sur le site : mairie-maupertuis.fr rubrique « votre mairie » .



Le Conseil municipal souhaite mener à bien un projet d'embellissement et de fleurissement pour notre village. La création d'un massif aux abords de l'église marque ainsi le point de départ de ce projet qui se poursuivra dans le temps.